

3.1 PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation ...

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que les séries Digi-Quiz et via Internet.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques traitées sur le planning.

Des stages de code sont organisés à chaque vacances scolaires. Ils sont facultatifs, pour y participer vous devez vous y inscrire.

En quoi consiste les stages de code ? Le stage s'effectue sur quatre jours, à raison de 6 heures de cours par jour. Ces cours sont dispensés en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

A la fin du stage de code, vous passez l'examen théorique du code de la route.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené :

- à effectuer vos six premières leçons (45 min) sur un simulateur de conduite ;
- à circuler en ville ;
- à circuler en rase campagne ;
- à circuler sur voie rapide ;
- à circuler de nuit (en hiver uniquement).

Les cours de conduite ont une durée de 1h30.

En fin de formation, nous proposons aux élèves qui ont un niveau proche de l'examen, de se mettre en condition en réalisant un examen blanc.
Cela permet de faire un bilan auto critique.